Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 8.32. — TELEPHONE

Un maire modèle

Il s'agit de M. Louis Boutemy, maire de Lys-les-Lannoy, lequel possède toutes les vertus et a mérité déjà cent fois les béatitudes éternelles.

Voici dans quelle situation le clérical «Journal de Roubaix» montre ce maire républicain, car vous ne doutez pas qu'il soit républicain, M. Eugène Motte l'était bien !

« Au sortir de l'église — il s'agit d'un compte-rendu de la confirmation aux enfants du village — les deux prélats — les seigneurs Charost et Cartier — retournèrent au presbytère, où se trouvaient réunis les membres du Conseil Paroissial et un certain nombre de conseillers municipaux. L'on remarquait M. Louis Boutemy, maire de Lys, Mgr Charost eut, avec eux, un entretien très sympathique ».

Rien d'étonnant à ce que M. Charost et M. Boutemy s'entendent à merveille. M. Boutemy vient en effet de faire voter par son conseil municipal cette fumisterie cléricale qui a nom la R. P. Scolaire. Avec l'argent des contribuables de sa commune, M. Boutemy gagne des indulgences et s'assure un billet de faveur pour entrer au Paradis. L'évêque Charost a dû approuver cette haute sagesse et donner sa bague à baiser à ce maire modèle.

Reste à savoir si les électeurs de Lys ne se diront pas un jour qu'ils n'ont pas élu M. Boutemy pour cela et s'ils n'imiteront pas l'exemple des roubaisiens.

JEHAN DE ROUBAIX.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra à l'Hôtel de Ville le vendredi 20 juin 1913, à huit heures précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Mutuelle maternelle du 43e régt d'infanterie. — Comptabilité communale : dépenses imprévues de l'exercice 1913 ; candidats présentés par le Conseil municipal ; désignation. — Petit Lycée de garçons, création ; acquisition d'immeuble ; subventions de l'Etat ; frais de fonctionnement ; engagements divers, etc. — Réceptions diverses à l'Hôtel de Ville : marché de gré à gré ; approbation. — Loterie des œuvres de bienfaisance : part attribuée à la ville de Roubaix sur le montant des lots non réclamés ; demande d'attribution ; renseignements complémentaires et emploi des fonds disponibles. — Hospices : projet d'acquisition amiable de l'Etat belge d'une parcelle de terrain sis à Mouscron ;avis du Conseil municipal.

Rapports des Commissions. — Caisse des Ecoles : compte administratif de l'exercice 1912 ; approbation (M. H. Lefebvre) ; budget supplémentaire de l'exercice 1913 ; approbation (M. H. Lefebvre).

Collège de jeunes filles : external ; compte d'administration et compte de gestion de l'exercice 1912 ; approbation (M. H. Bracq) ; — internat : compte d'administration et compte de gestion de l'exercice 1912 ; approbation (M. H. Bracq) ; — internat : budget supplémentaire de l'exercice 1913 ; approbation (M. H. Bracq) ; — externat : budget supplémentaire de l'exercice 1913 ;approbation (M. H. Bracq) ; — internat : budget supplémentaire de l'exercice 1913 ; approbation (M .H. Bracq) ; — externat : budget primitif de l'exercice 1914 ; approbation (M. H. Bracq) internat : budget primitif de l'exercice 1914 ; approbation (M. H .Bracq). Conservatoire national de Musique : nouvelles classes préparatoires de solfège et de piano pour filles ; création (M. H. Verbeurgt).

Secours et subsides. — Cercle orphéonique « Les XL » : demande de subside pour le concours de Sèvres : acceptation. (M. H. Verbeurgt) ; — Philharmonique du Fresnoy : demande de subside pour le concours de Nogent-sur-Marne ; acceptation (M. H. Verbeurgt).

Théâtres. — Saison théâtrale 1912-1914 (M.H. Verbeurgt).

Bâtiments communaux. — Salle des fêtes de la rue de l'Hospice et Hôtel de Ville : installation et réparation d'appareils d'éclairage électrique ; marché de gré à gré ; approbation (M. J. Olivier. — Hôpital de la Fraternité : construction de nouveaux pavillons : installations mécaniques et sanitaires ; marchés de gré à gré ; approbation (M. J. Olivier).

Construction d'une « Goutte de Lait » : parachèvement de travaux de nature diverse ; approbation (M. P. Nys). — Hôpital de la Fraternité : installation de machines à laver et fourniture de chariots de service ; marchés de gré à gré ; approbation (M. F. Vanherpe).

Contentieux. — Manifestation du 12 février 1911 : dégâts : réclamation ; règlement des frais occasionnés ; acceptation (M. Ch. Mangin). — Assurance des ouvriers municipaux contre les accidents du travail ; homologation de police (M. E. Lorthiois).

Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing. — Exercice 1912 ; compte administratif et compte de gestion ; approbation (M. L. Fiers). — Budget supplémentaire de l'exercice 1913 ; approbation (M. L. Fiers). — Réparations de serrurerie en 1913 et 1914 ; marché de gré à gré ; approbation (M. L. Fiers). — Accident Mareseaux ; règlement de sinistre ; acceptation (M. L. Fiers). — Fuites à Mérignies et à Lezennes ; indemnités et frais d'expertise ; règlement (M. L. Fiers).

Syndicat de l'Espierre. — Compte administratif de l'exercice 1912 ; approbation (M. L. Fiers. — Budget de l'exercice 1913 ; approbation (M. L. Fiers).

Société du canal de l'Espierre. — Règlement d'indemnité pour dommages causés par les eaux d'inondation du ring de l'Espierre ; acceptation (M. J. Bardiaux).

Voirie vicinale. — Chemins vicinaux ordinaires ; budget additionnel de 1913 ; budget primitif de 1914 ; proposition de MM. les Ingénieurs ; approbation (M. J. Bardiaux).

Voirie municipale. — Rue Pierre-de-Roubaix (partie comprise entre la rue de Courcelles et l'avenue Julien-Lagache) ; projet de construction d'une chaussée pavée ; approbation. (M. Ch. Mangin). — Entretien des jardins et promenades ; fournitures d'objets de serrurerie, articles pour jardins, fourniture et entretien de tondeuses ; marché de gré à gré ; approbation (M. P. Nys). — Curage de l'égout collecteur du canal du Sartel ; offre d'une redevance ; acceptation (M. F. Vanherpe). — Balayage ; fourniture et réparations de brosses et outils divers ; cahier des charges d'adjudication ; approbation (M. H. Kimpe). — Rue de l'Alouette : cession à la Ville d'une parcelle de terrain pour exécution d'alignement ; approbation (M. E. Lorthiois). — Publicité sur les murs de l'établissement des Dames de la Sagesse : contrat de gré à gré ; approbation (M. H. Verbeurgt). — Rue du Pont-Rouge : cession à la Ville d'une parcelle de terrain pour exécution d'alignements ; approbation (M. Ch. Mangin). — Entretien des chaussées pavées et empierrées ; enlèvement des immondices ; cimetière ; fourniture et travaux divers ; marché de gré à gré ; approbation (M. H Verbeurgt). — Rue Fénelon : construction d'une chaussée pavée ; marché de gré à gré ; approbation (M. H. Verbeurgt).

Cimetière. — Projet d'abatage des arbres (partie ancienne du cimetière) ; cahier des charges d'adjudication (M. A. Hilirop).

Agents municipaux. — Confection d'effets d'habillement ; marché de gré à gré ; approbation (M. J. Olivier).

Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables. — Revision du taux d'allocation mensuelle ; avis du Conseil municipal (M. J. Olivier).

Mont de Piété. — Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1912 ; approbation (M F. Lorthiois). — Budget supplémentaire de l'exercice 1913 ; approbation (M. F. Lorthiois. — Budget primitif de l'exercice 1914 ; approbation (M. F. Lorthiois).

Comptabilité communale. — Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1912 ; approbation (M. H. Verbeurgt). — Budget supplémentaire de l'exercice 1913 ; approbation (M. H Verbeurgt).

Affaires à traiter à huis clos. — Caisse municipale des retraites : liquidation de pension de Mme Pétro, née Fourment Marie, veuve d'un retraité de la Ville, ancien commis aux écritures à l'Etat Civil (M. F. Vanherne).

Sapeurs-Pompiers Caisse des Retraites). — Liquidation de pension de M. François Devos, caporal ; approbation (M. A. Carpentier).

Ecole nationale d'Arts et Métiers de Lille. — Demandes de bourses avec trousseaux pour les jeunes Denutte Gaston, Ségard Gustave et Taquet Lucien ; avis du Conseil municipal (M. H. Bracq).

L' MANICRAQUE

Notre concitoyen, M. Adolphe Delannoy, président de « La Muse de Nadaud », vient de composer une chanson en patois sur les jeux automatiques :

Nos lecteurs seront heureux de trouver ici cette amusante fantaisie :

I

Dins nous bonn' vill' ch'est toudis du cang-
[g'mint,
Au cabaret, aussi bin qu'à l'usine,
Y a du progrès jusque dins l'amus'mint,
A tout momint, ch'est inn' nouvell' machine,
Fait pour tinter les malins, les balous,
I' faut jouer, n'y a pos ni cric, ni craque ;
Les vieux, les jeun's, les borgnes, les berlous,
Ch'est in p'tit jeu qui convint à tertous,
On pousse, on tourne l'manicraque (bis).
Manicraque !

II

Près du comptoir, l'a quéqu'fos des so-ieux,
Dont les sots cont's font rougir l'patronne,
Mais d'temps in temps, l'arriv' que ches raseux
Pou leur répond' l's treuv'nt inn' vrai' luronne,
Qui sait bin vit' coller l'implat' su' l' ma,
In ripostant carrémint à l'attaque,
I's font su' l' tour, leu caquet l' s' rabat,
Mais si ell' vot qu'l's sont par trop colas,
Ell' leur propose l' manicraque (bis).
Manicraque !

III

Tchand qu'in ouvri a l'air matte, l'lundi,
« Ch'est qu'l' a trop bu, raconte inn' bonn'
[commère »,
Sin contre-mait' n'acout' pos chin qu'l' dit
S'r' li declar' qu'l' a dû sogner s' bell' mèr'.
Dins s' n'intourache i' peut dir' chin qu'l' veut,
On n' le crot pos, on l'trait' de conteux d'cra-
[que :
Bétôt, d'colèr', i' s'arrach'rot les ch'veux,
Quand s'fimme ajout' : Tais-to, eh ! grand
[bladjeu,
T'as trop jeué au manicraque (bis).
Manicraque !

IV

Un vieux soulaud, dernir'mint, dins sin lit,
N'arrêtot pus d'faire in gest' toudis l' même,
In s'écriant : « Cabaret', j' te l' dis
J'ai mis deux sous, i' n'va pus, tin système ».
S'fimme s'réveille et dit : « Quo qu'ch'est
[qu' te fais,
Te m' poches l' vint', t' m'écras' comme inn'
[couq'baque.
— Cha ch'est trop fort, répond l'homme, in
[effet,
Ne l' racont' pos, j'in sus tout stupéfait :
J' rêvos qu' j'étos d'vant l'manicraque (bis).
Manicraque !

V

Ah ! mes amis, in v'là cor du nouveau
(Ichi l'histoire est tout à fait comique).
In beau Monal, du fin fond d'sin bureau,
A découvert que c'jeu rind... alcoolique.
Les rich's porront perdr' comme à Monaco,
Leus millions, leus qu'vaux, mêm' leu casa-
[que
Dins les salons, les cercles, les tripots,
Mais in a peur que l'ouvri s'ruin'rot
A mett' deux sous dins l'manicraque (bis).
Manicraque !

Adolphe DELANNOY.

Concours de chant et de déclamation

ORGANISES SOUS LE PATRONAGE OFFICIEL DE LA MUNICIPALITE

Chant

Théâtre du Fontenoy. — A 9 heures du matin, division d'Excellence. — Ténors : 1er prix 20 fr. ; 2e prix 15 fr. ; 3e prix 1 0fr. — Barytons : 1er prix 20 fr. ; 2e prix 15 fr. ; 3e prix 10 fr. — Basses : 1er prix 20 fr. ; 2e prix 15 fr. ; 3e prix 10 fr.

Section d'Honneur (Excellence) réservée aux premiers prix des catégories ci-dessus : prix unique 25 fr. — Division d'Honneur prix unique 20 fr. — Duos lyriques : 1er prix 25 fr. ; 2e prix 15 fr.

Salle Pandore. — A 9 heures du matin, division des demoiselles et des dames. Il faut pour être admis à concourir avoir plus de 10 ans. — Section lyrique. — Airs d'opéras ou de concerts : 1er prix 18 fr. ; 2e prix 12 fr. — Romances mélodies, bluettes : 1er prix 12 fr. ; 2e prix 8 fr. ; 3e prix 6 fr. ; 4e prix 5 fr. — Aucune chansonnette comique n'est admise dans cette division (voir règlement). Les lauréates (1er prix) des années précédentes sont admises à se faire inscrire dans la « Division d'Honneur » (Théâtre Fontenoy).

A 3 heures et demie du soir, section de la Déclamation. — Récits dramatiques et poésies : 1er prix 12 fr. ; 2e prix 8 fr. — Monologues comiques : 1er prix 12 fr. ; 2e prix 8 fr.

Salle Artistique. — A 9 heures du matin, Division d'Excellence. — Les dames sont admises au même titre que les hommes dans cette épreuve. — Amateurs. — Geurs : 1er prix 15 fr. ; 2e prix 10 fr. — Grime : 1er prix 15 fr. ; 2e prix 10 fr. — A voix : 1er prix 15 fr. ; 2e prix 10 fr. Professionnels. — Genre : 1er prix 15 fr. ; 2e prix 10 fr. — Grime : 1er prix 15 fr. ; 2e prix 10 fr. — A voix : 1er prix 15 fr. ; 2e prix 10 fr. — Le costume travesti est autorisé pour les concurrents des deux sexes.

A 5 heures et demie du soir, section d'Honneur. — Prix unique 25 fr.

Division d'Honneur. — Prix unique : 30 fr.

Duos comiques pour 2 hommes ou 2 femmes, ou homme et femme. — 1er prix 25 fr. ; 2e prix 15 fr. ; 3e prix 10 fr.

Salle de la Coopérative « La Paix ». — Chanteurs à voix (diseurs dramatiques). — A 9 heures du matin, section A, 1er prix 10 fr. ; 2e prix 7 fr. ; 3e prix 5 fr.

A 3 heures et demie du soir, section B : 1er prix 10 fr. ; 2e prix 7 fr. ; 3e prix 5 fr.

Salle de l'Ancienne. — A 9 heures du matin, section A. — Comiques. — Genre (chansonnettes avec ou sans parole) : 1er prix 10 fr. ; 2e prix 7 fr. ; 3e prix 5 fr. — Grime (avec ou sans accessoires) : 1er prix 10 fr. ; 2e prix 7 fr. ; 3e prix 5 fr.

Ire division lyrique. — Ténors : 1er prix 10 fr. ; 2e prix 7 fr. ; 3e prix 5 fr. ; 4e prix 5 fr. — Barytons : 1er prix 10 fr. ; 2e prix 7 fr. ; 3e prix 5 fr. ; 4e prix 5 fr. — Basses : 1er prix 10 fr. ; 2e prix 7 fr. ; 3e prix 5 fr. ; 4e prix 5 fr.

A 5 heures du soir, section B. — Comiques. — Genre (chansonnettes avec ou sans parlé). — 1er prix 10 fr. ; 2e prix 7 fr. ; 3e prix 5 fr. — Grime (avec ou sans accessoires) : 1er prix 10 fr. ; 2e prix 7 fr. ; 3e prix 5 fr.

Déclamation

Salle Facon. — A heures du matin, division d'Excellence. — Sujets libres. — Section dramatique : 1er prix 15 fr. ; 2e prix 12 fr. ; 3e prix 10 fr. — Section comique : 1er prix 15 fr. ; 2e prix 12 fr. ; 3e prix 10 fr.

A 3 heures et demie du soir, section d'Honneur de la division d'Excellence (entre déclamateurs ayant obtenu un 1er prix dans cette division). — Section dramatique : prix unique 25 fr. — Section comique : prix unique 25 fr.

Division d'Honneur (sujets libres). — Section Dramatique : prix unique 30 fr. — Section comique : prix unique 30 fr.

Salle Dupire. — A 9 heures du matin. — Première division. — Dramatique : 1er prix 8 fr. ; 2e prix 6 fr. ; 3e prix 5 fr. ; 4e prix 4 fr. — Comique : 1er prix 8 fr. ; 2e prix 6 fr. ; 3e prix 5 fr. ; 4e prix 4 fr.

A 3 heures et demie du soir, division supérieure. — Dramatique : 1er prix 12 fr. ; 2e prix 10 fr. ; 3e prix 8 fr. — Comique : 1er prix 12 fr. ; 2e prix 10 fr. ; 3e prix 8 fr.

Nous publierons demain le règlement général du concours.

REMERCIEMENTS AUX POMPIERS

M. Emile Deroubaix, demeurant à Roubaix, 419, rue de Lannoy, vient d'adresser à M. le capitaine-commandant des sapeurs-pompiers la lettre suivante :

« Je crcirais manquer à mon devoir si je ne vous remerciais pas pour la promptitude des secours apportés par vos dévoués sapeurs-pompiers lors du commencement d'incendie qui s'est déclaré chez moi dans la nuit du 14 au 15 juin.

» Je signale volontiers au public la célérité avec laquelle tous les officiers et sapeurs étaient à leur poste au premier appel. Ci-inclus, je vous remets la somme de 50 francs pour la caisse de retraites.

» Avec mes remerciements, recevez, etc. »

La translation des restes du citoyen Henri Carrette

Hier mardi, à huit heures et demie du matin, a eu lieu au cimetière, la translation des restes du citoyen Henri Carrette, ancien maire de Roubaix.

Le corps du citoyen Henri Carrette a été inhumé définitivement dans la concession perpétuelle accordée par la ville de Roubaix et située au rond-point qui se trouve en face de l'avenue Ampère.

Etaient présents à cette funèbre cérémonie : Mlle Carrette, représentant la famille, les citoyens Watremez, adjoint au maire ; Achille Dujardin, Omer Lamarque, conseillers municipaux ; Avit Lombart, Henri Hespel, anciens conseillers municipaux et Jules Ségard, tous trois délégués par le Comité qui s'est chargé d'ouvrir une souscription pour élever un monument à la mémoire du regretté Henri Carrette.

Cette cérémonie a provoqué chez tous ceux qui y ont assisté une profonde émotion.

VENTE DE CHEVAUX

Deux chevaux réformés seront vendus aujourd'hui à 5 heures du soir, à la ferme de l'Ebonage, rue Decrème, 108. Ils seront visibles de 6 heures du matin au moment de la vente.

AUTOMOBILE-CLUB DU NORD

Le Grand Prix Automobile de l'A. C. F. qui va se disputer pour la première fois dans notre région soulève déjà parmi les sportsmen un intérêt indiscutable ; la date est prache d'ailleurs puisque c'est le 12 juillet prochain que s'aligneront les concurrents.

L'A. C. F. du Nord a pensé qu'il serait intéressant pour ses membres d'assister, réunis dans la même tribune, à ce grand « évent » et dans ce but elle a obtenu du Comité organsateur qu'une travée leur soit réservée.

En outre, une réduction de 10 % sera consentie sur le prix des places de tribunes. Ce prix est de 20 francs, soit 18 francs après la réduction.

Les membres de l'A. C. du Nord qui désirent profiter de ces avantages sont priés de s'adresser au plus tôt au secrétariat de ce Club, 11, contour Saint-Martin à Roubaix.

LA MAIN AU COLLET

Le sieur Charles-Louis Verdoot, 33 ans, journalier, sans domicile fixe, a été arrêté hier et sera transféré à Lille ce matin.

Il est inculpé de vol d'une montre au préjudice de M. Louis Wagré, cabaretier, Grande-Rue, 155, et d'un veston au préjudice de M. Egouard Filière, cabaretier et épicier, rue de la Paix, 37.

Verdoot est cet individu qui, le 8 courant, ayant demandé à M. Wagré la permission d'aller se laver les mains avait dérobé une montre qui était suspendue à un clou dans la cuisine du cabaretier.

TOMBE DE VELO

M. Joseph Gengenbacker, 33 ans, journalier, demeurant rue de Tourcoing, 88, passait en vélo dans la rue de Tourcoing quand sa machine ayant dérapé, il fut projeté violemment sur la chaussée.

Dans sa chute, le cycliste s'est fracturé le péroné et, après avoir reçu les soins de M. le docteur Carrette, il a été admis à l'hôpital de la Fraternité.

LE
Sucre Béhgin
SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE REGULIERE

AU NORD-TOURISTE

Comité général des routes et des excursions

Le Comité général des routes s'est réuni le vendredi 13 juin sous la présidence de M. Henri Boulange, président.

Etaient présents : MM. André, Bernast, Boulangé, Briet, Debril, Dedryver, Degrave, Lehoucq, Leruste, Locufier, Vandeputte.

Excusés : MM. Capart, Debbosère, Dubrulle, Jardez.

Le comité étudie les prochaines excursions, notamment celle de Gand, le 22 juin ; celle d'Arras, Nacurs, St Pol, etc... qui a été modifiée et dont nous publierons ultérieurement le programme.

Le projet d'une excursion à Londres a été abandonné momentanément ; d'autre part, le principe d'une excursion à Nice et sur la Côte d'Azur a été admis pour les fêtes du Carnaval en 1914.

Différentes questions se rapportant à l'amélioration des routes ont été examinées et feront l'objet de plusieurs propositions et démarches.

Le comité a procédé ensuite au renouvellement du bureau.

Ont été réélus : président : M. H. Boulangé ; vice-présidente : MM. E. Debril et V. Kiebbe ; secrétaire : M. A. Capart.

Excursion à Gand

Les sociétaires qui voudraient prendre part à l'excursion à Gand qui aura lieu le 22 juin prochain, sont priés de donner leur adhésion le plus tôt possible au siège social, 11, contour Saint-Martin à Roubaix. Aller à bicyclette, retour en chemin de fer, prix du parcour : Gand-Mouscron, 1 fr. 50.

Départ de la Grande-Place de Roubaix à 5 heures du matin.

Excursion à Nice

Une excursion à Nice et sur la Côte d'Azur aura lieu en 1914, pendant les fêtes de Carnaval ; elle durera de huit à dix jours.

LE TIR RÉGIONAL

Aujourd'hui mercredi 18 juin, de 15 à 18 heures, avant-dernière séance de tir instituée pour permettre aux sociétaires commerçants ou indisponibles les dimanches et fêtes de participer aux concours annuel intérieur et public ouvert à tous les jeunes français non incorporés et aux membres d'associations d'anciens élèves. (150 prix en espèces, médailles et objets de valeur).

QUI A PRIS LE CHIEN ?

M. Auguste François, employé de commerce, demeurant rue de Cohem, a porté plainte contre un individu habitant Wattrelos qui lui aurait dérobé un chien de race valant plusieurs centaines de francs.

TIR NATIONAL DE ROUBAIX S.A.G. 45

Dimanche dernier a eu lieu au Stand de Tourcoing le concours de délégation du Ministre de la Guerre, réservé aux jeunes gens non incorporés, 84 sociétés du 1er corps d'armée ont pris part à cette épreuve.

La délégation représentant le Tir National de Roubaix a été classée première avec le maximum de balles des cibles et le plus de points.

C'est un succès dont peut s'énorgueillir le Tir National de Roubaix, et dont tout le mérite revient au dévoué instructeur de tir M. Williot.

D'autre part un excellent tireur de notre société M. V. Fort a remporté un véritable succès à la grande Fête nationale de Tir qui vient d'avoir lieu à Rennes, où il se classe 4e du match international fusil à 300 mètres, et 11e du Championnat de France fusil à 200 mètres.

UN GRAND CONCOURS DE PECHE A LA LIGNE

Sous le patronage du Syndicat des Pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, la société « La Brême d'Or » établie chez M. Edmond Vanmullen, 67, rue de Mouvaux, organise pour le dimanche 29 juin, à l'occasion des fêtes du Blanc-Seau, un concours de pêche à la ligne doté de 300 francs de prix en espèces, plus autant de prix de 10 francs qu'il y aura de fois 10 pêcheurs. En plus de nombreux prix divers qui seront tirés au sort entre les commissions des sociétés ou attribués aux cantinières, le syndicat de Roubaix-Tourcoing a offert un magnifique objet d'art qui reviendra au pêcheur syndiqué qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

La réunion pour le cortège aura lieu à 2 heures et demie au quai des Canotiers et le concours commencera à 3 heures pour durer 15 minutes en une seule série et aux points.

Pour tous autres détails, consulter les affiches spéciales ou s'adresser au siège de la société « La Brême d'Or ».

SYNDICAT DES PECHEURS A LA LIGNE DE ROUBAIX-TOURCOING

Dimanche 22 juin, première sortie inscrite au Calendrier d'Excursions : Watten-Esperlecques. De ce centre on rayonne sur Serques, Holque, Gravelines et toute la ligne de Calais.

Prix du train : 3 fr. 90. billet valable cinq jours.

On s'inscrit au siège du syndicat, Café Augem-Parsis, 12, place de la Gare ou chez le secrétaire général, café Jules Bettebière, 41, rue du Chemin-de-Fer à Roubaix jusque samedi à 2 heures.

ETAT-CIVIL

DE ROUBAIX, du 17 juin 1913

Naissances. — Henri Cavez, Grande-Rue, cour Holbecq, 12. — René Sanders, rue du Moulin, cour Brabant, 5. — Aimée Ternynck, Avenue des Villas. — Irène Delporte, rue Roche, 54. — Joseph Vanhoorde, Avenue Julien Lagache.

Décès. — Jules Rocq, 54 ans, tulliste, rue Bon Rasoir, 14. — Marie Dhainaut, 1 an, rue de l'Epeule, 2me cour Lampe, 21. — Jeanne Helbois, 1 mois, rue Sainte-Thérèse, 23. — Louis Delannoy, 52 ans, cantonneur, rue de Menin, 54. — Jules Keeremelckbrugge, 51 ans, mouleur, Avenue Julien Lagache. — Euphrasie Rinchon, 70 ans, sans profession, rue Saint-Joseph, 90.

LAXATIF IDÉAL
DES FEMMES — DES ENFANTS — DES INTESTINS DELICATS
GRAINS de VICHY
à l'Evolène et au Sel de Vichy
0f50 le Tube de 10 Grains 0f50
LILLE : Pharmacie, 1, Rue Faidherbe, et toutes Pharm.

WATTRELOS

LES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS

Le service municipal de consultations de nourrissons, dont la création a été décidée dans la dernière réunion du Conseil municipal, commencera à fonctionner dès le mois de juillet prochain.

Pour commencer, deux consultations auront lieu chaque mois : l'une, le premier jeudi du mois, à 2 heures, à l'ancienne mairie ; l'autre le deuxième jeudi du mois, à 3 heures et demie, à l'école des filles du Crétinier.

La première séance aura donc lieu le jeudi 3 juillet, à 2 heures, à l'ancienne mairie. Elle sera présidée par M. le docteur Potelet, inspecteur départemental de la Santé et de l'hygiène publiques.

Des affiches vont être placardées en ville pour annoncer l'ouverture des consultations de nourrissons et engager les mères à y amener régulièrement leurs enfants.

Voici l'appel fait par le maire de Wattrelos :

« Chers concitoyens,

» Vous savez quelle lutte acharnée est aujourd'hui menée dans tous les pays contre la mortalité des enfants en bas âge. Cette mortalité est en effet devenue un véritable fléau, et elle fait des ravages comparables à ceux que faisaient dans un autre âge, le choléra et la peste.

» Sur cinq cercueils qui passent pour aller au cimetière il en est un qui porte le corps d'un petit enfant de moins de deux ans !

» De quoi meurent donc ces pauvres petits ? Les statistiques nous l'apprennent : Ils succombent, pour presque la moitié d'entr'eux, à la diarrhée infantile. Or, cette maladie est tout à fait évitable ; elle est due exclusivement aux fautes que commettent inconsciemment les mères dans l'art de nourrir leurs enfants.

» Mais alors nous possédons le moyen d'enrayer le mal : il consiste à faire l'éducation des mères, à leur apprendre à élever leurs bébés. Cette éducation, elle se fait le simplement du monde et le plus sûrement à la **Consultation de nourrissons**. De fait, partout où l'on a établi de semblables consultations, on a vu la mortalité diminuer d'une façon continue.

» Votre ville veut suivre cet exemple réconfortant. Une consultation de nourrissons gratuite se tiendra désormais à l'ancienne mairie, le premier jeudi de chaque mois, à 2 heures ; la première aura lieu le jeudi 3 juillet.

» Une autre consultation de nourrissons gratuite se tiendra à l'école de filles du Crétinier, le deuxième jeudi de chaque mois, à 3 heures et demie.

» Nous ne doutons pas que toutes les mères de famille n'y amènent régulièrement leurs nourrissons ; elles gagneront de voir leurs enfants s'élever au mieux et se préparer à devenir plus tard des hommes robustes et sains. »

MORT ACCIDENTELLE D'UN SOLDAT

Un jeune soldat de Wattrelos, Jean Hubrecht, de la 19e section d'infirmiers, à Alger, est mort dans la nuit de lundi à mardi à l'hôpital militaire d'Alger, des suites d'un accident survenu dimanche.

Le soldat Hubrecht se baignait avec des camarades lorsque, en plongeant, il se brisa la colonne vertébrale.

Le maire de Wattrelos, informé par dépêches du médecin-major Bernard de l'accident et des suites mortelles, s'empressa de faire aviser les parents de l'infortuné soldat qui demeurent rue Beaurepaire, maisons Degandt.

La famille a demandé que le corps soit ramené à Wattrelos aux frais du gouvernement.

LES ACCIDENTS. — Suzanne Carpentier, 17 ans, soigneuse à la filature de Sainte-Marguerite, a eu le pouce gauche fracturé par la chute d'un poids.

En travaillant au rejointoyage d'un mur aux établissements Kuhlmann, Alphonse Vanvecka, 21 ans, aide-maçon, est tombé et s'est fait une entorse du poignet gauche.

LES CONTRAVENTIONS. — Procès-verbal a été dressé à la charge d'une cabaretière de la rue Carnot, Marie Degand, pour avoir laissé danser dans son établissement sans autorisation.

Procès-verbal a été dressé à la charge de Antoine Epinat, de Roubaix, pour avoir pédalé sur un trottoir.

LES JEUX D'ARGENT SONT INTERDITS. — Un nommé Amand Damar, 32 ans, sujet belge, sans domicile, qui s'était permis d'installer un jeu d'argent à la ducasse du Touquet, a été arrêté par la police et déféré au parquet. Son matériel a été confisqué.

LA FETE NATIONALE ET LES ECOLES. — Dans une réunion tenue hier soir à la mairie, les institutrices et les instituteurs ont, d'un accord avec l'administration municipale, décidé que les écoles laïques de filles et de garçons participeront à la fête du 14 Juillet.

Chaque école formera un groupe pour défiler avec les sociétés de la ville. Après le défilé du cortège, devant la mairie, les élèves des écoles chanteront un chœur mixte, sous la direction de M. Glaize.

Il y aura certainement foule Grand'Place pour applaudir l'orphéon des écoles laïques.

NOS ECOLES. — Douze élèves de l'école de filles du Centre (rue de la Mairie), dirigée par Mme Pollet, viennent d'obtenir le certificat d'études primaires. Ce sont : Mlles Maria Anselme, rue de la Baillerie ; Marie Codron, rue de la Bouillerie ; Marie-Louise Delbecque, rue du Pétrole, 37 ; Germaine Délemme, place du Moulin ; Andrée Depona, cour Couteau, 65 ; Raymonde Delvoe, rue de l'Espierre, 47 ; Adèle Gadenne, rue Négrier, 7 ; Irma Gustin, rue Charles-Quint, 53 ; Lucienne Lallemand, rue de l'Espierre, 56 ; Marguerite Lecomte, rue du Pétrole, 35 ; Colombe Monnier, rue Claude Bernard ; Jeanne Scholaert, rue de Moscou, 42.

ETAT CIVIL DE WATTRELOS. — **Naissance.** — Robert Baudson, rue du Tilleul, 7.

Décès. — Pierre Dedeurwaerder, 84 ans, sans profession, rue Thiers, 63.

L'ALCOOL de MENTHE DE
RICQLÈS
est un produit hygiénique et antiseptique indispensable

Gazette Tourquennoise

LA NEURASTHÉNIE QUI TUE

Lundi matin, Mme D... a trouvé son mari pendu dans sa chambre.

A. D., ouvrier maçonnier, était atteint de neurasthénie et depuis quelque temps il se plaignait de ne plus suffire à son travail et il craignait d'être congédié de la fabrique où il travaillait ; c'est ce qui l'a déterminé à cette triste solution. Le malheureux laisse une veuve et cinq enfants de 6 à 18 ans.

STUPIDE AMUSEMENT D'IVROGNES

Lundi, vers quatre heures de l'après-midi, le poste de police de la rue de la Latte, était averti que deux individus en état d'ivresse, s'amusaient à briser les réverbères tout le long de la rue de Roncq.

Quelques agents cyclistes furent envoyés aussitôt à leur poursuite et parvinrent à les rejoindre près du bureau d'octroi des Orions.

Conduits devant M. Lenfant, commissaire du 4e arrondissement, ils ont déclaré se nommer Mispiaere Florent, âgé de 22 ans, cantonnier auxiliaire, et Jules Lava, 20 ans, peintre, demeurant tous deux à Roncq.

Interrogés sur le motif qui les a poussé à briser ces becs de gaz, ils ne surent que répondre.

Ils seront poursuivis pour bris d'objets d'utilité publique.

UN AUDACIEUX VOL DE VELO

Mardi, vers dix heures du matin, un audacieux voleur a pénétré dans le vestibule de la maison Georges Lefebvre, rue Nationale, 95, et s'est accaparé d'un magnifique vélo d'une valeur de 150 francs.

C'est en voulant s'en servir quelques instants après, que M. Lefebvre s'est aperçu du vol. Il a déposé une plainte au 4e arrondissement. Une *enquête est ouverte.*

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Opérations du 9 au 15 juin 1913 : 550 versements, 88.520 francs ; 186 remboursements, 70.473 fr. 55.

Excepté le vendredi et les jours fériés, les guichets sont ouverts tous les matins pour les opérations de versements et de remboursemnest ; le dimanche, de neuf heures à onze heures et demie ; les autres jours, de dix heures à onze heures et demie.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez Houtemane et Espinous, constructeurs, rue du Tilleul, *Carels Edmond*, 28 ans, raboteur, a glissé sur un morceau de fer ; entorse du pied droit ; 20 jours de repos.

— Chez Masurel frères, rue de Paris, Cherles Marie, 16 ans, soigneuse, en plaçant une mèche, a touché la déclinche par mégarde et a eu la main entraînée dans les peignes. Plaies par ratissage aux index et médius droits. 6 semaines de repos.

— Chez Caulier frères, filateurs, boulevard industriel, Leclercq Adrienne, 22 ans, soigneuse, en nettoyant, a eu la main prise entre une poulie et la courroie. Brûlure par frottement de la face dorsale de la main ; entorse de l'annulaire. 70 jours de repos.

— Chez Bourgeois, entrepreneur, rue de la Croix-Rouge, Hespel Achille, déjourneur, 33 ans, est tombé du feu à briques : entorse radio-carpienne gauche ; plaies contuses régions frontale et malaire gauche.

— Chez Suin Paul, confectionneur, rue du Tilleul, Fleury Suzanne, 21 ans, coupeuse, coup donné au pied en portant un seau. Plaie enflammée du pied droit. 15 jours de repos.

— Chez Vienne Jules, rue des Carliers, Lefebvre Albert, 24 ans, tisserand, en posant une cannette dans la navette, s'est fait une entorse au poignet gauche. 15 jours de repos.

CONCOURS DE CHANT ET DE DÉCLAMATION

Les concours de chant et de déclamation sont maintenus au programme du 14 Juillet.

Les personnes qui désirent y prendre part peuvent se faire inscrire dès à présent, à l'Hôtel de Ville, Bureau des Ecoles, où elles trouveront tous renseignements utiles : Liste des morceaux imposés pour le concours de chant (excellence et 1re division) ; liste des morceaux désignés pour le concours de déclamation. Pour ce dernier les concurrents qui désireraient produire un morceau de leur choix, devront, au préalable en faire le dépôt à la mairie, aux fins d'examen par la commission.

La commission rappelle en outre que tout morceau de chant dans la division comique, doit être examiné par le jury. Pour cela, les intéressés sont priés d'en faire également le dépôt à la mairie. Aucun morceau ne sera reçu après le 6 juillet.

Les inscriptions pour les divers concours seront reçues jusqu'au mercredi 9 juillet à midi.

MUSIQUE MUNICIPALE

Tambours et clairons. — Il est rappelé qu'une répétition aura lieu aujourd'hui 18 juin à huit heures du soir, au siège de la Fédération des Amicales, rue du Haze.

ETABLISSEMENT DES BAINS

La direction des Bains nous communique la note suivante :

« Le public est avisé que le bassin de natation sera fermé aujourd'hui mercredi 18 courant, afin d'en effectuer le nettoyage.

Les autres services fonctionneront comme d'habitude. »

FETES DES CINQ-VOIES ET DE LA TOSSEE

S'il en croit les demandes de renseignements qui lui parviennent, le Comité d'organisation a lieu de penser que nos concitoyens se sont intéressés au programme varié qui a été publié ici, il y a quelques jours. Pour répondre à